

Une vie merveilleuse

(Discours du Rabbi, Likouteï Si'hot, tome 33, page 164)

La Guemara dit⁽¹⁾ que : «l'on accomplira une merveille⁽²⁾ pour celui qui voit Pin'has en rêve, l'on accomplira des merveilles pour celui qui voit un éléphant en rêve, l'on accomplira des merveilles de merveilles pour celui qui voit des éléphants en rêve». Rachi explique : «On accomplira pour lui une merveille comme pour Pin'has»⁽³⁾.

Il en résulte que la différence entre l'apparition de Pin'has, dans un rêve et celle d'un éléphant est le nombre de merveilles devant survenir à celui qui fait ce rêve. On peut, à ce propos, se poser la question suivante.

Si la raison pour laquelle une merveille survient à celui qui voit Pin'has en rêve est, comme le dit Rachi, qu'une merveille est survenue à Pin'has, pourquoi la Guemara parle-t-elle, dans ce cas, d'une seule merveille, alors que Pin'has en vécut plusieurs, tout au long de sa vie ?

Nous répondrons à cette question en analysant plus précisément les termes de la Guemara et du commentaire de Rachi. La Guemara dit : «on accomplira une merveille». Pourquoi précise-t-elle qu'il s'agit, en l'occurrence, d'une «merveille», non pas d'un «miracle» ? Quelle est la différence exacte qu'il convient de faire entre ces deux termes ?

Le miracle est un événement, se produisant dans le monde, qui remet en cause les voies de la nature, sans toutefois les transcender totalement⁽⁴⁾. C'est précisément pour cette raison que les lois naturelles doivent être suspendues pour qu'il se produise. Et, chaque fois qu'il se produit, une force particulière est nécessaire pour le rendre possible⁽⁵⁾.

La merveille, à l'opposé de cela, est un comportement qui transcende totalement le monde. Il dépasse ses limites et n'a pas sa place, au sein de l'ordre naturel. De ce fait, aucune force particulière n'est nécessaire, quand elle se produit, car elle est, d'emblée, plus haute que le monde⁽⁶⁾.

(1) Dans le traité Bera'hot 56b.

(2) Le texte précisera par la suite la différence qui existe entre une merveille et un miracle.

(3) Selon certains avis, voir Pin'has en rêve signifie voir le nom Pin'has écrit, ce qui permet de comprendre pourquoi il n'y a, dans ce cas, qu'une seule merveille. De même, il est dit que : «l'on fera un miracle, *Ness*, à celui qui voit Houna en rêve», nom qui comporte un seul *Noun*, alors que : «celui qui voit 'Hanina», nom dans lequel il y a deux *Noun*, aura plusieurs miracles. En l'occurrence, le nom de Pin'has comporte une seule lettre du mot *Pélé*, merveille, le *Pé*, alors que *Pile*, l'éléphant, en comporte deux, le *Pé* et le *Lamed*. Rachi, en revanche, considère que l'on voit l'image de Pin'has. C'est donc selon son avis que le texte s'interroge.

(4) Car, il n'est pas totalement inconcevable. C'est ainsi que certains ont pu rechercher une explication naturelle de l'ouverture de la mer Rouge.

(5) Ce qui est une intervention directe de D.ieu, au sein de la création.

(6) Qui, de ce fait, ne peut pas l'intégrer.

Les miracles et les merveilles que le Saint béni soit-Il réalisa pour Pin'has furent effectivement plus hauts que le monde. Or, il ne fut pas nécessaire que D.ieu suspende, à chaque fois, les lois de la nature, car Pin'has ne leur était nullement soumis. Sa vie fut toujours merveilleuse, une longue succession de merveilles⁽⁷⁾.

Comment Pin'has mérita-t-il une telle existence ? Il en fut ainsi parce que sa manière de servir D.ieu fut toujours plus haute que le monde. C'était un service «merveilleux», ne tenant aucun compte de l'ordre naturel. Et, de ce fait, quand il observait un comportement impropre⁽⁸⁾, il adoptait l'attitude la plus extrême et il : «jalousait Ma jalousie»⁽⁹⁾, quitte à mettre sa vie en danger pour cela⁽¹⁰⁾, bien qu'il n'ait pas du tout été tenu de le faire⁽¹¹⁾.

Pin'has faisait don de sa propre personne, dans tous les domaines, sans jamais poser de question, sans s'interroger au préalable, car il empruntait toujours une voie merveilleuse, plus haute que le monde. Ayant adopté une telle manière de servir D.ieu, il mérita que le Saint béni soit-Il agisse, envers lui, «mesure pour mesure⁽¹²⁾». De ce fait, sa vie fut également «merveilleuse», au-delà de toute limite.

Les deux manières d'agir qui viennent d'être définies, le miracle et la merveille, existent aussi dans le service de chacun :

Le miracle signifie qu'un homme basant son comportement sur l'ordre naturel du monde et sur sa propre rationalité, quand il étudie la Torah et met en pratique les Mitsvot, doit aussi, de temps à autre, sortir des limites de ce monde et éveiller en lui sa capacité de faire don de sa propre personne, afin de pouvoir accéder à une forme nouvelle du service de D.ieu, plus haute et plus complexe que la précédente.

Chaque fois qu'un tel homme fait don de sa propre personne pour accéder à une forme plus haute du service de D.ieu, il est conduit à introduire un effort nouveau, avec des forces renouvelées et un investissement personnel plus profond.

(7) Que les 'Hassidim comparent à l'existence du Baal Chem Tov.

(8) Selon la Volonté de D.ieu.

(9) Pin'has 25, 11.

(10) S'il avait demandé que faire avant d'agir, on lui aurait interdit d'adopter cette attitude, ainsi qu'il est dit : «C'est une Hala'ha, mais on ne l'enseigne pas».

(11) D'après la stricte application de la Loi.

(12) De la matière dont il agissait envers Lui.

La merveille indique qu'un homme peut être, par nature, pétri d'abnégation, d'empressement pour le service de D.ieu, sans la moindre volonté personnelle. Le don de soi est, pour lui, un état naturel, non pas un comportement exceptionnel, qu'il adopte de temps en temps, mais bien une attitude permanente, plus haute que l'ordre naturel du monde.

C'est précisément de cette façon que Pin'has servait D.ieu⁽¹³⁾. Et, de ce fait, D.ieu agissait toujours, envers lui, d'une manière plus haute que l'ordre naturel. Il eut donc une vie de merveille, au singulier, parce que son existence ne fut qu'une grande merveille ininterrompue.

C'est pour cette raison que la Guemara parle de merveille, au singulier, à propos de celui qui voit Pin'has en rêve. Car, toute la vie de Pin'has fut elle-même une seule et unique merveille. Il peut donc en être de même pour celui qui fait ce rêve.

Il découle de tout ceci un enseignement s'appliquant à chacun. Il faut imiter l'exemple de Pin'has et de mon beau-père et maître, le Rabbi, mettre en pratique la Torah et les Mitsvot, les propager en faisant preuve de la plus profonde abnégation, sans tenir compte de ses propres limites, notamment dans la période actuelle, en laquelle il est possible de mettre tout cela en pratique sans la moindre difficulté⁽¹⁴⁾.

Chacun peut donc avoir une vie d'abnégation, plus haute que l'ordre naturel du monde. Et, c'est par ce mérite que l'on obtiendra du Saint béni soit-Il la délivrance véritable et complète. Alors, D.ieu accordera à chacun une vie merveilleuse⁽¹⁵⁾ et, avec la venue du Machia'h, se réalisera la promesse selon laquelle : «Je montrerai des merveilles».

(13) Il en fut de même également pour mon beau-père et maître, le Rabbi, qui fut libéré de prison le 12 Tamouz, dans la semaine de la Parchat Pin'has. Son comportement était aussi plus haut que le monde et sa vie était faite d'abnégation. Il se mettait constamment en danger et il demandait également à ses 'Hassidim de le faire, dans ce pays-là.

(14) Le temps des persécutions physiques appartenant, D.ieu merci, au passé.

(15) Selon ce que sera la merveille quand le Machia'h viendra.